

2014-2015

# Conseil d'école

**Ecole Élémentaire  
La Fontaine  
Wissous**

Directeur : Lionel  
Meunier

Vendredi 6 février  
2015

Signatures	Noms	Signatures
Mme Deslaurier (IEN)		
M. Meunier (directeur)	Mme Thierry (Mairie)	
M. Bergère (CP)		
Mme Mulot (CP)	Mme Valter (APEEF)	
M. Dewitte (CP- CE1)	Mme Renou (APEEF)	
Mme Boin-Aurey (CE1)	M. Leghali (APEEF)	
Mme Ardellier (CE1)	Mme Jourdain (FCPE)	
M. Laurini (CE2)	Mme Guillotte (FCPE)	
Mme Lachot (CE2)	Mme Schultz (FCPE)	
M. Da Silva (CM1)	Mme Douss (FCPE)	
Mme Manuel (CM1)	Mme Théveny (FCPE)	
Mme Revol (CM1)	Mme Yeremiyew (PEEP)	
M. Bertel (CM2)	Mme Msaddak (PEEP)	
Mme Guidoux (CM2)	Mme Julian (UPEIW)	

## Compte-rendu

Le premier conseil d'école est ouvert à 18h10

**Désignation des secrétaires de séance :** Mme Guidoux et Mme Julian.

### 1) Organisation et questions de fonctionnement de l'école.

#### - Application des mesures Vigipirate

Le plan Vigipirate est en vigueur depuis le 7 janvier. Il a été demandé au directeur de filtrer les allées et venues à l'entrée des écoles.

Le portail ferme strictement à 8h30, les parents et enfants retardataires doivent attendre 8h35 pour que le directeur prenne les enfants. Cela impose beaucoup de contraintes, le directeur devant gérer les 2 portails des 2 écoles.

Dès le 9 janvier, le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale a autorisé les déplacements à pied ou en transport privés vers les lieux pour la pratiques d'activités pédagogiques inscrites à l'emploi du temps des classes.

Cependant, les locaux municipaux sont restés inaccessibles par choix de la municipalité d'alléger les mesures prises. La municipalité se réfère aux arrêtés préfectoraux. La mairie a demandé aux intervenants de travailler dans les écoles

Les enseignants veulent savoir ce que la mairie va décider car ces 4 semaines ont été compliquées à gérer avec le sport dans la cour (aléas climatiques) et l'attention des enfants entamée.

Les enseignants sont prêts à aller dans les lieux dédiés au sport (piscine, Cucheron,...) et culturels (bibliothèque) car pour l'EN, l'application ne prévoit pas le confinement des élèves.

De plus, de nombreuses villes de l'Essonne ont assoupli le plan. Les associations de parents d'élèves veulent savoir également ce que prévoit la mairie. Certaines associations ont fait un sondage auprès des parents et il apparaît qu'une majorité des parents sondés est favorable au retour dans les centres et locaux municipaux.

Pour Mme Thierry « Le maire doit appliquer ce plan jusqu'à ce que le préfet l'allège. Elle entend bien les propos de tous et va voir le soir-même avec le maire pour donner une réponse dès lundi.»

Mme Deslaurier parle d'une question de responsabilités différentes, Etat/Mairie et rappelle qu'on parle d'allègement selon les territoires mais pas d'annulation de plan Vigipirate, car le risque est toujours présent. Mme l'inspectrice s'est toutefois entretenue avec la municipalité. Les parents demandent à ce qu'il y ait une harmonisation entre les organisations, Etat/mairie et surtout un retour rapide aux activités.

#### - Incidence sur l'organisation de certains apprentissages

Certains parents ont peur que cela entretienne la psychose des enfants avec le choix de rester dans les écoles. Pas de piscine, ni de bibliothèque. Ce qui aurait pour conséquence un retard dans certains apprentissages.

#### - Situation des effectifs.

292 élèves inscrits à ce jour. 3 inscriptions en CP + 1 en CE2 en janvier + radiations de quelques élèves. Prévisions rentrée 2015: 298 élèves. Ce qui ferait une moyenne de 27.5 par classe.

Mme Deslaurier précise qu'une demande d'ouverture a été faite pour l'élémentaire (une autre pour la maternelle, cette dernière est certaine).

### 2) Périscolaire

- Mesures adoptées pour la pause méridienne

Suite à la réunion du 8 janvier avec les enseignants et la municipalité, il a été demandé une mise à l'abri par temps de pluie, hors temps de self et d'APC. Des solutions provisoires ont été avancées :

**Maternelles** : salle de motricité + préau / Déjeuner.

**Elémentaires** : 1 classe à disposition tous les midis depuis le 12 janvier (planning de rotation des salles mise en place), avec demande de respecter les lieux et de nettoyer et ranger la classe.

- Utilisation des salles de classes sur les temps périscolaires – établissement d'une charte (organisation de l'écriture)
- Organisation et activités sur tous ces temps.

Ce qui pose un problème avec le centre de loisirs car seul un groupe de 20 enfants (avec roulements) peut y aller sur environ 200 enfants inscrits en cantine. Par ailleurs, certains midis il a été constaté par les parents d'élèves que les classes n'étaient pas utilisées, et ce malgré le temps d'hiver.

De plus, le préau peut être également interdit aux enfants par manque d'animateurs et les enfants n'ont pas tous connaissance de cette possibilité d'aller dans une classe. Les parents d'élèves demandent une réunion urgente avec le directeur du centre de loisirs et qu'un représentant soit présent lors des conseils d'école pour un meilleur échange. Une réunion a été fixée le 13 janvier en mairie.

Mme Deslaurier précise que si une salle supplémentaire doit être mise à disposition, elle le sera.

- Utilisation des autres lieux (accueil...)

Les enseignants regrettent que l'on prenne leurs classes les mercredis après-midis - et précisent que cette solution n'avait pas été clairement définie le 8 janvier - car elles ne sont ni rangées ni nettoyées.

De même ils déplorent que le matériel de l'Education Nationale soit également utilisé sans autorisation et rappellent qu'une salle de classe n'est pas une salle de loisirs. Ils suggèrent que les enfants soient envoyés dans un lieu dédié aux loisirs et plus approprié : le centre de loisirs élémentaire à Saint-Exupéry.

M. Meunier demande à ce qu'une charte d'utilisation des locaux soit rédigée et que les salles soient rendues propres et fonctionnelles dès la rentrée en classe. Il rappelle que les APC sont obligatoires les classes sont utilisées par les enseignants et ne sont donc pas disponibles avant 12h25.

- *Solutions à long terme \* (traitée avec les perspectives et questions diverses concernant la rentrée 2015)*

Selon l'article 212.15 du code d'éducation, le conseil d'école est invité à donner un avis. Celui-ci est positif et sera cadré par la charte dont la rédaction impliquera, les enseignants, les parents et le centre de loisirs. Il a donc été demandé avec toutes ces problématiques, si la solution d'occuper les classes serait donc temporaire ou plus longue ? Mme Thierry parle de période test jusqu'à la fin juin.

Des solutions à long terme sont demandées par les parents et les enseignants (cf question 4 sur les projets de construction).

### 3) Les projets (dont les financements)

Les projets :

- séjour Guédelon (2 classes) Mme Guidoux/ M. Lauriniet

- classe poney (1 classe) M. Dewitte

En accord avec la maternelle La Fontaine (qui propose une classe transplantée pour 2 classes)

Mme Guidoux/ M. Laurini : Centre St Farjeau + Château de Guédelon. Financé par la mairie + coopérative (Projet non retenu à la Caisse des Ecoles).

M. Dewitte : projet poney sans nuité à Chilly Mazarin. Cofinancé par les parents et la coopérative d'école..

- Autres projets mis en œuvre

Mme Mulot et M. Bergère: Elevage de fourmis depuis janvier.

Mme Revol : Prix des Incorruptibles avec travail sur la lecture. Projet participatif et vote de clôture. Oct./Mars – toutes classes -: Conférences par la Cicadelle notamment sur la vie d'autrefois, le corps humain ou l'histoire des arts.

M. Laurini : rencontre avec une illustratrice de livres pour enfants.

Mme Guidoux, MM. Bertel, Laurini : projet théâtre, spectacle à Rungis et représentation le 29 mai (St Exupéry).

Les parents demandent à la mairie d'avoir le budget pour l'année prochaine sur les classes transplantées. Mme Thierry ne sait pas encore mais précise qu'il y a beaucoup de travaux prévus, dans un contexte de réduction de subventions de l'Etat donc le budget assez incertain.

- Spectacle et fin d'année

Une chorale est prévue sur 2 jours : 9 et 11 juin. Les parents demandent s'il y aura une kermesse. Les enseignants répondent qu'il y a trop de contraintes et d'investissement. Ils attendent plus d'aide des parents. Une solution a été émise par les associations de parents d'élèves : proposer des gâteaux... en soirée après la chorale.

#### 4) Coopérative

- Présentation de la situation financière (recette – dépenses).

Recettes photos avant Noël : 4056 €. 30% reversé la coopérative. Il y a donc environ 10.350 € pour les différents projets classes, qui n'ont pas encore eu lieu. Le directeur rappelle que les comptes sont accessibles à tout le monde sur demande.

Les enseignants estiment qu'il n'est pas nécessaire de faire une relance d'appel à dons.

#### 5) Perspectives et Questions diverses

Informations sur la rentrée 2015 (effectifs probables, aménagement nécessaires – projets municipaux).

Travaux et agrandissement des écoles : Mme Thierry précise que la mairie a lancé les projets (cf. dernier conseil municipal) que tout sera opérationnel pour la rentrée 2015 selon le vœu de M. le maire. Les travaux se feront en 3 tranches :

*1<sup>ère</sup> tranche* : Création d'un centre de loisirs à Château Gaillard avec lancement d'un permis de démolir, puis de construire sur la partie ancienne. Installation de constructions modulaires. Ces salles de centre de loisirs seront donc provisoirement utilisées pour 3 classes de La Fontaine (à déterminer entre la maternelle et l'élémentaire), seront ainsi prêtes à accueillir les élèves pour la rentrée 2015.

*2<sup>ème</sup> tranche* : Agrandissement de l'espace restauration.

*3<sup>ème</sup> tranche* : 3 ou 4 classes vont être créées (au-dessus du réfectoire actuel).

La mairie va demander à l'IEN de détacher 3 classes. L'IEN dit qu'il n'y a pas d'autres choix compte tenu de la situation. Le directeur sera bien sûr responsable de ces classes déportées. Les enseignants et parents regrettent le manque de consultation et de concertation et d'organisation générale que cela va entraîner : restauration à l'école V. Baloché, fratricides, récupération maternelle / élémentaire, .... Une demande de réunions d'informations en amont est faite.

Tous attendent plus de détails et d'explications, et un projet concerté avant juin. A cela, Mme Thierry note et attend toutes les questions des parents et enseignants par mail.

- Perspectives sur les rythmes scolaires (comité de pilotage, consultation ?)

L'équipe enseignante a été informée qu'il y avait un comité. Pour Mme Thierry, le projet est en gestation, calqué sur le schéma départemental.

Mme Deslaurier précise qu'il ne pourra pas être changé avant 2016. Cependant pour Mme Deslaurier, il faut envisager de stabiliser les choses, la réforme des rythmes a été faite pour un meilleur équilibre pour les élèves.

Pour les pauses méridiennes, les enseignants récupèrent les enfants très énervés et fatigués. Ne faudrait-il pas prévoir des temps calmes ou des activités plus construites et sereines durant la pause déjeuner ?

Le comité de pilotage est en place pour une réflexion globale et éventuellement pour relancer la consultation sur les rythmes, Mme Thierry précise que la prochaine réunion de celui-ci aura lieu le 13/02.

- Numérique :

Le directeur informe le conseil d'école qu'une consultation sur le volet numérique de la loi sur la refondation de l'école est en place. Un questionnaire est à disposition des parents et des enseignants sur le site du ministère de l'EN pour se prononcer sur l'avenir du numérique à l'école. M. Meunier précise que chaque parent ou enseignant peut participer.

Suite à une question, il est rappelé :

A la rentrée 2015 : Mise en place de l'Enseignement moral et civique.

Les nouveaux programmes seront en vigueur dès septembre 2015 pour la maternelle et à partir de septembre 2016 en élémentaire.

La réforme des cycles 'CP- CE1- CE2' et 'CM1- CM2 -6è' ne se fera qu'en 2016.

- Questions diverses :

- Travaux et ménage :

Il y a de bons retours, depuis la constitution de la nouvelle équipe de ménage et des passages réguliers du centre technique.

Il est tout de même à noter la subsistance de problèmes de matériel avec la classe mobile et de renouvellement des ordinateurs de plus de 3 ans bloqués avec les mises à jour.

Ainsi que des insuffisances de nettoyage :

- des toilettes (les services dédiés ne passent plus le midi) M. Meunier observe une augmentation des absences pour motif d'infections urinaires.
- Pour les salles de classe le mercredi (car les enfants sont accueillis dans les classes l'après-midi et que les salles ne sont plus nettoyées en fin d'activités du Centre de Loisirs).

M. Meunier rappelle qu'il a communiqué une liste de travaux d'entretien au Centre technique, et que certains d'entre eux apparaissent urgents (faux-plafonds instables dans une classe...). Par ailleurs, il renouvelle la demande d'équité en ce qui concerne la fourniture d'un système vidéo

interactif, une classe n'en est pas dotée (éventuellement avec un système équivalent).

En raison de la représentation théâtrale du 29 mai, le prochain Conseil d'école est reporté au 5 juin 2015.

Le conseil d'école est clos à 20h30.

APEEF :  
affaires scolaires :

Maire adjoint aux

FCPE :

PEEP :  
La Fontaine :

Le directeur de l'école

UPEIW :

**Compte-rendu**